

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Date d'émission: 14/11/2018 Date de révision: 14/11/2018 Remplace la fiche: 23/06/2017 Version: 4.00

# RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : IMWITOR® 960 K

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange

: Matière première Utilisations industrielles Produits cosmétiques

### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

The Rendering Control of Control of the Notice of Control of Contr

IOI Oleo GmbH MSDS@ioioleo.de

Arthur-Imhausen-Str. 92 D-58453 Witten - Germany

Fabricant/fournisseur

T +49 40 280031-0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : ORFILA (INRS) Tel. : +33 (0)1 45 42 59 59

# **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

A notre connaissance, ce produit ne présente pas de risque particulier, sous réserve de respecter les règles générales d'hygiène industrielle.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

# Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Étiquetage non applicable

# 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

# **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

# 3.1. Substances

Non applicable

# 3.2. Mélanges

Remarques

 Mélange à base de : Glycérides d'acides gras saturés, stéarate de sodium (pur), palmitate de sodium

Adresse e-mail de la personne compétente:

Nom	Identificateur de produit	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Glycerides en C16-18, mono- et di-	(N° CAS) 85251-77-0 (N° CE) 286-490-9 (N° REACH) 01-2119495562-30-0006	Non classé

### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

# 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général

: Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.

FR - fr 1/7

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut Premiers soins après inhalation

confortablement respirer.

Premiers soins après contact avec la peau

Premiers soins après contact oculaire : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. Ne rien donner à boire à un sujet inconscient. Ne pas faire vomir.

: Laver la peau avec beaucoup d'eau.

Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Adapter les produits extincteurs à

l'environnement.

Agents d'extinction non appropriés : Jet d'eau bâton.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas

d'incendie

: Dégagement possible de fumées toxiques. Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection

respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

Autres informations : Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours

d'eau. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Refroidir à l'eau les

emballages fermés exposés au feu.

# RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Au contact de l'eau : Surface glissante. Les épandages peuvent être glissants.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Ventiler la zone de déversement

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se

reporter à la rubrique 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans le sous-sol. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Collecter mécaniquement (en balayant ou pelletant) et mettre dans un récipient adéquat

pour élimination. Eviter toute formation de poussière.

Autres informations : Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Précautions à prendre pour la manipulation. Voir rubrique 7. Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Pour plus d'informations, se reporter à la rubrique 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

# 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Porter un équipement de protection individuel.

danger

: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute

Mesures d'hygiène

manipulation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Chaleur et sources d'ignition : Eviter la chaleur et le soleil direct. Protéger de la lumière.

> FR - fr 2/7

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Indications concernant le stockage commun

: Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Glycerides en C16-18, mono- et di- (85251-77-0)			
France	Veuillez tenir compte des valeurs limites de poussière.		
Glycerides en C16-18, mo	Glycerides en C16-18, mono- et di- (85251-77-0)		
DNEL/DMEL (Travailleurs)	DNEL/DMEL (Travailleurs)		
A long terme - effets systémiques, cutanée		17,73 mg/kg de poids corporel/jour	
A long terme - effets systémiques, inhalation		125,04 mg/m³	
DNEL/DMEL (Population générale)			
A long terme - effets systémiques,orale 8,86 mg/k		8,86 mg/kg de poids corporel/jour	
A long terme - effets systémiques, inhalation		30,83 mg/m³	
A long terme - effets systémiques, cutanée 8,		8,86 mg/kg de poids corporel/jour	

### 8.2. Contrôles de l'exposition

### Contrôles techniques appropriés:

Assurer une bonne ventilation du poste de travail.

#### Protection des mains:

En cas de contact répété ou prolongé, porter des gants. Pour des substances solides non diluées, l'on peut considérer: Caoutchouc nitrile, Caoutchouc butyle, Fluoroélastomère (FKM), Caoutchouc chloroprène. EN 374. Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement du matériau, mais aussi d'autres caractéristiques de qualité et il diffère d'un fabricant à l'autre. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fabricant. Les gants doivent être remplacés après chaque utilisation et à la moindre trace d'usure ou de perforation

# Protection oculaire:

Si dégagement de poussières: lunettes de protection. EN 166

### Protection de la peau et du corps:

Porter un vêtement de protection approprié. EN 340. EN ISO 13982

### Protection des voies respiratoires:

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Dégagement de poussières: masque antipoussières filtre P1. P2. EN 143. . La protection respiratoire est à utiliser dans le seul but de maîtriser le risque demeurant lors de tâches brèves, si toutes les mesures pratiquement réalisables visant à la réduction des risques à la source de danger ont été respectées, mise en retrait et/ou aspiration locale, par ex.

### Contrôle de l'exposition de l'environnement:

Éviter le rejet dans l'environnement.

# RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique: SolideApparence: Flocons.Couleur: jaune clair.Odeur: caractéristique.

Seuil olfactif : Aucune donnée disponible pH :  $\approx$  8 (20 °C; Suspension)

Vitesse d'évaporation relative (l'acétate : Non applicable

butylique=1)

Point de fusion :  $\approx$  60 °C Point de congélation : Non applicable

Point d'ébullition : Aucune donnée disponible Point d'éclair : > 200 °C (DIN ISO 2592)

FR - fr 3/7

### Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Température d'auto-inflammation : Aucune donnée disponible
Température de décomposition : Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) : Aucune donnée disponible

Pression de vapeur : Non applicable
Densité relative de vapeur à 20 °C : Non applicable

 $\begin{array}{lll} \mbox{Densit\'e relative} & : \mbox{Aucune donn\'ee disponible} \\ \mbox{Masse volumique} & : \approx 0,95 \mbox{ g/cm}^{3} \mbox{ (20 °C)} \\ \mbox{Solubilit\'e} & : \mbox{Eau: Dispersable (20 °C)} \\ \mbox{Log Pow} & : \mbox{Aucune donn\'ee disponible} \end{array}$ 

Viscosité, cinématique : Non applicable Viscosité, dynamique : Non applicable

Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif. Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Propriétés comburantes : Non comburant.

Limites d'explosivité : Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

# RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Le produit n'est pas réactif dans les conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales. Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil. Impuretés.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

Toxicité aiguë (inhalation) : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis) pH: ≈ 8 (20 °C; Suspension)

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

pH: ≈ 8 (20 °C; Suspension)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

Cancérogénicité : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

Toxicité pour la reproduction : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition unique)

: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

FR - fr 4/7

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles

(exposition répétée)

Danger par aspiration

: Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

: Non classé (Non pertinent)

# **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

### 12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

Toxicité chronique pour le milieu aquatique : Non classé (Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont

pas remplis)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

IMWITOR® 960 K	
Persistance et dégradabilité	Facilement biodégradable.

Glycerides en C16-18, mono- et di- (85251-77-0)	
Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.	
Biodégradation >= 69 % (28 d; (méthode OCDE 301D))	

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant	
Glycerides en C16-18, mono- et di- (85251-77-0)	Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT du règlement REACH annexe XIII Cette substance/mélange ne remplit pas les critères vPvB du règlement REACH annexe XIII

# 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets

: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales. Catalogue européen des déchets. Ne pas éliminer avec les ordures ménagères. Ne pas rejeter à l'égout ou dans

l'environnement.

Recommandations pour le traitement du

produit/emballage

: Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.

# **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID	
14.1. Numéro ONU			,	,	
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.2. Désignation offici	elle de transport de l'ONU				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.3. Classe(s) de dang	er pour le transport				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	
14.4. Groupe d'emballage					
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	

FR - fr 5/7

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

14.5. Dangers pour l'environnement				
Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Pas d'informations supplémentaires disponibles				

# 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### Transport par voie terrestre

Non réglementé

### **Transport maritime**

Non réglementé

### Transport aérien

Non réglementé

### Transport par voie fluviale

Non réglementé

### Transport ferroviaire

Non réglementé

# 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

# **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

# 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### 15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Autres informations, restrictions et dispositions légales

: Une fiche de données de sécurité n'est pas requise pour ce produit selon l'article 31 de REACH. Cette Fiche d'information sécurité produit a été créée sur la base du volontariat.

### 15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

# 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée

# **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Indications de ch	Indications de changement:				
Révision générale.					
Rubrique	Élément m	nodifié	Modification	Remarques	
11	Toxicité aiç	guë	Enlevé		
12.1	Écotoxicité		Enlevé		
Abréviations et a	cronymes:				
ADN		Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures			
ADR		Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route			
ETA		Estimation de la toxicité aiguë			
BCF		Facteur de bioconcentration			
CLP		Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage; règlement (CE) n° 1272/2008			
DMEL		Dose dérivée avec effet minimum			
DNEL		Dose dérivée sans effet			
EC50		Concentration médiane effective			

FR - fr 6/7

# Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

CIRC	Centre international de recherche sur le cancer		
IATA	Association internationale du transport aérien		
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses		
CL50	Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane)		
LD50	Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane)		
LOAEL	Dose minimale avec effet nocif observé		
NOAEC	Concentration sans effet nocif observé		
NOAEL	Dose sans effet nocif observé		
NOEC	Concentration sans effet observé		
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques		
PBT Persistant, bioaccumulable et toxique			
PNEC Concentration(s) prédite(s) sans effet			
REACH	Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques. Règlement (EU) REACH No 1907/2006		
RID	Règlement International concernant le transport de marchandises dangereuses par chemin de fer		
FDS	Fiche de données de sécurité		
STP	Station d'épuration		
TLM	Tolérance limite médiane		
vPvB	Très persistant et très bioaccumulable		

Sources des données

Service établissant la fiche

technique:

: Indications du productuer. ECHA (Agence européenne des produits chimiques). : KFT Chemieservice GmbH

Im Leuschnerpark. 3 64347 Griesheim

Postfach 1451 64345 Griesheim

Germany

Tel.: +49 6155-8981-400 Fax: +49 6155 8981-500

Service de fiche de données de sécurité: Tel.: +49 6155 8981-522

Personne de contact : Dr. Dagmar Hofmann

# KFT SDS EU 06

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit

FR - fr 7/7